

# Pour les entreprises, quitter Zaventem ne serait plus une menace en l'air

[Le Vif](#) - 06/02/17 à 11:39 - Mise à jour à 12:04 Source: De Morgen

<http://www.levif.be/actualite/belgique/pour-les-entreprises-quitter-zaventem-ne-serait-plus-une-menace-en-l-air/article-normal-610061.html>

Kurt Callaerts, patron de Brussels Airport, tire la sonnette d'alarme dans les colonnes du Morgen autour des discussions sur les normes de bruit.



© Belga

La menace des entreprises de quitter Zaventem est prise très au sérieux. "Les discussions autour des normes sonores rendent nerveux les milliers de personnes qui vivent de l'aéroport. Un coup de Poker ? Kurt Callaerts n'en est [vraiment pas convaincu](#).

Dans une lettre envoyée la semaine dernière aux 18 ministres fédéraux, Arnaud Feist, le patron de Brussels Airport explique que la sévérité des normes sonores de Bruxelles est une menace pour l'exploitation de l'aéroport. Le CEO de Brussels Airport demande donc, et ce n'est pas la première fois, de trouver une solution pour sortir de l'impasse dans laquelle ce dossier a atterri (voir encadré). Les nouvelles normes sonores bruxelloises devaient entrer en vigueur le 1er janvier dernier, mais un conflit d'intérêts avec le gouvernement flamand a conduit à leur suspension pendant 2 mois, mais devrait à nouveau rentrer en vigueur le 22 février.

Des normes bruxelloises plus sévères "constituent une menace pour l'exploitation de l'aéroport", écrit notamment Arnaud Feist, qui indique également que "plusieurs compagnies ont affirmé qu'à cause de cette décision, elles hésitaient à opérer des vols à destination de la Belgique". D'après l'administrateur délégué de l'aéroport, une compagnie comme Brussels Airlines risque des amendes (de 1.300 à 62.000 euros) pour un quart de ses vols entre 6 et 7h00 du matin. Un tiers des vols opérés en journée vers l'Afrique, le Canada et les États-Unis sont également concernés. "Ce sont des coûts supplémentaires à un moment où l'on doit essayer de les limiter", a de son côté réagi Bernard Gustin, le patron de Brussels Airlines.

De quoi faire craindre la perte de 3.000 emplois à court terme si aucune solution n'est trouvée dit encore Feist.

Des compagnies comme TUI ou Thomas Cook menace d'ailleurs de quitter Zaventem si Bruxelles campe sur ses positions. " On n'a pas vraiment le choix" dit Piet Demeyere, porte-parole de TUI dans Het Nieuwsblad. Pour TUI Fly, des amendes pourraient frapper 75% de ses vols entre 6 et 07h00 du matin et 13% de ses vols opérés pendant la journée. Dans le meilleur des cas, la compagnie envisage de détourner les vols vers Ostende, Liège et Charleroi. Chez Thomas Cook on est aussi inquiet et on étudie diverses pistes dit [De Morgen](#). " Si nous devons déménager toute une partie de nos activités de Zaventem, ce serait hors de la Belgique dit son porte-parole Koen van den Bosch.

Un coup de Poker pour mettre la pression ? Kurt Callaerts ne le pense pas. Le secrétaire de ACV Transcom, aussi appelé l'homme le plus puissant de l'aéroport, pousse les parties à trouver une solution. "Leurs menaces doivent être prises au sérieux. Ce n'est pas qu'ils vont claquer la porte du jour au lendemain, mais à moyen terme ils demandent des sécurités juridiques. Ce qui est normal. Si on ne peut rien leur assurer avec certitude, ils rayeront Bruxelles de la liste lorsqu'ils reverront leur plan stratégique" dit-il dans [De Morgen](#).

Callaerts trouve qu'un jeu dangereux se joue en ce moment. Il devient de plus en plus difficile d'expliquer la situation aux compagnies aériennes. Les compagnies suivent les ordres de Belgocontrôle, mais elles sont encore en plus taxées par une autre région ; je peux vous assurer que par exemple au Qatar ils n'y comprennent rien.

La BATA (la coupole qui regroupe toutes les compagnies de transport aérien belges et qui regroupe Brussels Airlines, CityJet , DHL, Thomas Cook Airlines Belgium, TNT Airways and TUI Airlines Belgium) a, elle aussi, fait savoir que toutes les compagnies étaient en train de réévaluer leur présence à Bruxelles.

Ce qui fait dire à Callaerts qu'on a visiblement oublié DHL. La firme de courrier a fermé son centre de tri de Zaventem pour le réinstaller à Leipzig. Ce qui a engendré la perte de 1250 emplois. La décision est tombée après qu'on n'ait pas réussi à obtenir un consensus autour du nombre de vols de nuit autorisés.

### ***L'épineux dossier des nuisances sonores***

Si aucune solution n'est trouvée d'ici au 21 février, la procédure en conflit d'intérêts arrivera à échéance et la décision de Bruxelles d'appliquer les normes de bruit sans marge de tolérance entrera pleinement en vigueur. Or une réunion fin janvier n'a débouché sur aucune solution.

Au contraire, l'impasse semble encore plus importante qu'avant. Le ministre flamand de la Mobilité Ben Weyts accuse le gouvernement bruxellois de refuser la concertation. "On n'est même pas prêt à s'asseoir à table pour chercher un consensus", a-t-il commenté, précisant vouloir "épuiser tous les moyens juridiques" pour contrer la décision bruxelloise. Le ministre-

président bruxellois Rudi Vervoort et la ministre de l'Environnement Céline Fremault démentent que Bruxelles refuse la concertation. "Nous demandons une concertation depuis plus de deux ans", soulignent-ils. Le gouvernement bruxellois veut surtout que le gouvernement fédéral prenne l'initiative et travaille à "une solution globale" (reprenant notamment la loi sur les routes aériennes, ndlr). Mais cette loi seule ne réglera pas la situation, a réagi le ministre fédéral de la Mobilité François Bellot. "Les normes de bruit sont depuis des décennies une compétence régionale", avait-il souligné.

Le Premier ministre Charles Michel veut réunir les gouvernements rapidement pour parler du dossier. Normalement, la prochaine réunion du comité de concertation est prévue le 22 février, soit après l'échéance du conflit d'intérêts. L'objectif est d'avancer la réunion pour tenter de sortir de l'impasse. "Mais si le gouvernement bruxellois ne veut pas céder un mètre, et même un millimètre, la question est de savoir si cela réussira", indique une source proche du dossier.

On notera aussi que la Wallonie est aussi partie prenante au dossier. A la suite de plaintes d'habitants du Brabant wallon, le ministre en charge des aéroports René Collin a fait placer huit sonomètres dans sept communes (Waterloo, Braine-L'Alleud, La Hulpe, Rixensart, Wavre, Grez-Doiceau et Chaumont-Gistoux) pour tenter d'objectiver les nuisances sonores des avions de Zaventem. La Sowaer (Société wallonne des aéroports) procède actuellement au retrait des appareils. Le résultat de l'analyse des données pourrait être connu pour le prochain comité de concertation.